



Envoyé en préfecture le 12/04/2019

Reçu en préfecture le 12/04/2019

Affiché le

ID : 029-242900629-20190411-2019_04_11_29-DE

**DELIBERATION
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE
DU 11 AVRIL 2019**

L'an deux mille dix-neuf, le 11 avril, à vingt heures, les membres du Conseil Communautaire de la Communauté de Communes Cap Sizun – Pointe du Raz se sont réunis dans la salle polyvalente de la commune de Cléden-Cap-Sizun sur convocation qui leur a été adressée par le Président le 4 avril 2019.

Etaient présents :

AUDIERNE : EVENAT Joseph, MARZIN Jean-François, MEVEL Gérard, PREISSIG Brigitte.

BEUZEC-CAP-SIZUN: BESCOND Catherine, SERGENT Gilles.

CLEDEN-CAP-SIZUN: KERSAUDY Nadine, HERLEDAN Cédric.

CONFORT-MEILARS : GUEGUEN Paul; LE DREAU Patrick.

GOULIEN : GOARDON Henri, L'HELGOUAC'H Claude.

MAHALON : LE BERRE Myriam.

PLOGOFF : LEMAITRE Maurice.

PLOUHINEC : BOUGUYON Françoise, FLOCH Alain, LE PORT Bruno.

PONT-CROIX : LAURIOU Benoît, MOAN Henri.

PRIMELIN : DONNART Alain, MARCHAND Pierre.

Absents excusés avec procuration :

AUDIERNE : COLLOCH Joëlle a donné procuration à MARZIN Jean-François
GUILLOIN Didier a donné procuration à EVENAT Joseph
KERLOC'H Gurvan a donné procuration à MEVEL Gérard

PLOGOFF : RENAULT Marie Elisa a donné procuration à LEMAITRE Maurice.

PLOUHINEC : HELOU Marie Ange a donné procuration à BOUGUYON Françoise.

PONT-CROIX : DIVANAC'H Odile a donné procuration à LAURIOU Benoît.

Absents :

MAHALON : LE GALL Bernard

PLOUHINEC : LEON Valérie, ROUMIER Christophe, GARREC Pierre.

Assistaient également à la séance :

Jonathan GAUTHIER et Philippe LANNOU, services de la communauté de communes.

SECRETAIRE DE SEANCE : Nadine KERSAUDY

Nombre de membres en exercice : 31

Nombre de présents : 21

Nombre d'absents : 4

Nombre de procurations : 6

Nombre de votants : 27

Il est proposé au conseil communautaire de modifier les tarifs des déchèteries avec effet au 1er avril 2019.

Ces tarifs s'appliquent aux professionnels (entreprises, artisans, autoentrepreneurs...) :

- Extérieurs au Cap-Sizun,
- Du Cap-Sizun non assujettis à la redevance spéciale.

Ils suivent les coûts réels des prestations des entreprises (transports et traitement), majorés des charges de structure (gardiennage...).

déchets	unité	tarifs 2018	Proposition 2019
gravats inertes	€ / m3	29,52	31,64
déchets verts	€ / m3	8,60	9,20
bois	€ / m3	21,81	23,38
déchets dangereux	€ / L	1,77	1,70
déchets en mélange (tout venant) incinérable	€ / m3	35,20	35,11
déchets en mélange (tout venant) encombrants	€ / m3	36,59	37,37
huiles végétales	€ / m3	0,00	0,00

Le conseil communautaire à l'unanimité :

Approuve les propositions de tarifs inscrites dans le tableau ci-dessus
Autorise le président à en faire application à compter du 1er avril 2019.

Autorise le président à effectuer toutes les démarches afférentes à la facturation.

Pour copie certifiée conforme,
A Clédén-Cap-Sizun,
Le 11 avril 2019

Le Président,
Bruno LE PORT

